



DOSSIER D'INSCRIPTION

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Service instructeur : Direction du jeune adulte

Numéro de dossier :

Projet déposé le :

Passage en commission le :

1 . VOTRE INSCRIPTION

Dépôt du dossier complet au plus tard le vendredi 29 octobre 2021,
sur rendez-vous pris auprès de la Direction du jeune adulte au 01 49 33 66 55

Nom :

Homme

Femme

Prénom :

Date de naissance : / /

N° tél. fixe :

N° tél. mobile :

E-mail : @.....

Adresse :

Etudes suivies en 2021-2022 : inscrit.e en..... année de

Nom de l'école ou université dans laquelle les études sont poursuivies :

Coordonnées complètes de l'établissement :

Projet d'études pour la rentrée scolaire 2020-2021 :

• Avez-vous déjà bénéficié du dispositif ? Oui¹

Non

• Êtes-vous boursier.e? Oui

Non

• Avez-vous une activité salariée ? Oui

Non

• Type d'hébergement : Chez les parents

Logement autonome

Chez un.e ami.e

Résidence étudiante

Chez de la famille

Autre :

¹ Si oui, en quelle année : 2015 2016 2017 2018 2019 2020

Description de l'organisation, du déroulement et du calendrier du projet :

.....
.....
.....
.....

Lieu/Quartier :

L'étudiant.e accueilli.e participera-t-il.elle aux instances d'animation et de direction ?

Oui Non

Si oui, de quelle manière (bureau, assemblée générale, réunions avec les bénévoles...)?

.....
.....
.....

L'étudiant.e accueilli.e souhaite-t-il participer aux sessions de formations proposées par le service de la vie associative ?

Oui Non

NB : À titre indicatif les thématiques généralement proposées à raison d'une rencontre mensuelle : Projet associatif : des statuts au fonctionnement, comment concevoir un projet , comment concevoir un budget, bilan d'activité et évaluation du projet, demande de subvention, comptabilité de trésorerie.

Moyens matériels sollicités (demande à formaliser par courrier, si projet accepté) :

- Mise à disposition d'un bureau (en fonction des dates et de la disponibilité)
 - Prêt de salle (en fonction des dates et de la disponibilité)
 - Mise à disposition d'un ordinateur (en accès libre à la MVA, en fonction de la disponibilité)
 - Autre à préciser :
-
.....

Observations dont l'association souhaite nous faire part :

.....
.....
.....

Observations dont l'étudiant.e souhaite nous faire part :

.....
.....
.....

Rappel : l'aide financière accordée aux étudiant.e.s dionysien.ne.s par la Mairie de Saint-Denis ne constitue ni une rémunération ni une indemnité de stage et ne doit en aucun cas être prise par les associations accueillantes comme base de réflexion pour définir le nombre d'heures que l'étudiant.e bénévole doit réaliser dans le cadre du projet co-porté. Aucun taux horaire ne devant s'appliquer, le temps à partager entre l'association et l'étudiant.e bénévole est à définir de façon concertée.

Attestation d'engagement de l'étudiant.e

Je soussigné.e, (nom, prénom)

certifie exacts les renseignements mentionnés dans ce dossier de candidature au projet Engagement Étudiant Solidaire. J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur relatif au dispositif et m'engage à respecter l'ensemble des clauses dudit règlement disponible sur le site internet de la ville.

Fait à : Saint-Denis

Signature :

Le :

Attestation d'engagement de partenariat de l'association

Je soussigné.e, (nom, prénom)

président(e) de l'association

certifie exacts les renseignements mentionnés dans cette fiche d'engagement au projet Engagement Étudiant Solidaire. J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur relatif au dispositif et m'engage à en respecter les règles disponible sur le site internet de la ville.

Fait à : Saint-Denis

Signature :

Le :

Avis de la commission :

.....
.....
.....
.....

Saint-Denis, le

Le Président de la commission,

LISTE DES DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER

- Le dossier complété, daté et signé par l'étudiant.e et l'association
- La pièce d'identité de l'étudiant.e
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Si hébergé, pièce d'identité de l'hébergeant et attestation d'hébergement
- Une attestation de réussite pour l'année en cours ou d'inscription pour la rentrée
- La présentation du projet co-porté par l'association et l'étudiant.e
- La copie de notification de bourse (pour les boursier.e.s)
- La copie du contrat de travail ou de fiche de paie (pour ceux qui ont une activité salariée)